

## LES FAITS DIVERS

## COLOMBES

## La bougie met le feu

C'EST probablement une bougie tombée sur un matelas qui est à l'origine de l'incendie survenu dans la nuit de dimanche à lundi à Colombes. Le feu a pris dans la chambre d'un appartement situé au quatrième étage du 5, avenue Jean-Jaurès vers minuit et demi. Si aucun des occupants du bâtiment n'a été blessé, l'un des pompiers a été légèrement intoxiqué.

## LEVALLOIS

## L'agresseur rattrapé dans la voiture volée

EN roulant trop vite, avec l'Austin Cooper qu'il venait de voler dans la nuit de samedi à dimanche, le malfaiteur a été rapidement repéré par la police. L'Austin est passée à toute vitesse devant une patrouille de la brigade anticriminalité (BAC) dans les rues de Levallois, vers 3 heures du matin. Les fonctionnaires se sont immédiatement lancés aux trousses du conducteur, l'interceptant peu après. Une simple vérification de la plaque d'immatriculation leur a permis de savoir que l'Austin venait d'être volée. Pour ce faire, ce garçon d'à peine 20 ans a agressé la propriétaire de la voiture, bombe lacrymogène et couteau en main. La victime venait juste de signaler son agression à la police.

## L'ACTU EN FLASH

## BOULOGNE-BILLANCOURT

## Les parents d'élèves protestent contre le projet Jean-Bouin

AU TOUR des parents d'élèves de Boulogne d'entrer dans la contestation. Après les protestations de la FCPE dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement, l'union locale de la Peep de Boulogne affiche aussi son hostilité au projet de transformation du stade Jean-Bouin prévu par Paris. « De nombreux enfants de Boulogne-Billancourt fréquentent le stade Jean-Bouin et le stade Hébert dans le cadre d'activités extrascolaires pour la pratique du sport en club. Plus aucun d'entre eux n'aurait accès à ces équipements de proximité si les projets de la mairie de Paris de transformer Jean-Bouin en stade professionnel de rugby se réalisent », explique la Peep. Sa présidente Nathalie Billard demande au maire de Paris « de différer la délibération prévue mi-décembre sur l'avenir du stade », et « d'organiser une réunion de concertation ».

Législative partielle/12<sup>e</sup> circonscription

## Jean-Pierre Schosteck remplacera Philippe Pemezec

LES DATES de l'élection législative partielle dans la 12<sup>e</sup> circonscription (Le Plessis-Robinson - Clamart - Châtillon - Fontenay) à la suite de l'annulation de l'élection en juin de l'UMP Philippe Pemezec par le Conseil constitutionnel ne sont pas encore arrêtées, mais les instances départementales de l'UMP n'ont, elles, pas perdu de temps.

Elles ont d'ores et déjà choisi les candidats qui se présenteront dans quelques semaines devant les électeurs. Jean-Pierre Schosteck, maire de Châtillon et ancien sénateur, suppléant de Philippe Pemezec aux dernières élections, monte ainsi d'un cran et devient titulaire, tandis que le jeune directeur de cabinet (28 ans) Jean-Didier Berger, par ailleurs candidat UMP à Clamart pour les prochaines municipales, se voit promu au poste de suppléant.

Un choix dans lequel l'avis de Philippe Pemezec, qui reste maire du Plessis-Robinson, a selon son entourage largement pesé. « Je suis évidemment désolé de ne pas repartir



Jean-Pierre Schosteck, maire de Châtillon, remplace Philippe Pemezec qui est très déçu par cette décision. (LP/ARCHIVES.)

au combat, souligne ce dernier. On m'a volé ma victoire. Je suis écoeuré de cette décision, même s'il faut s'y faire. Nous devons maintenant penser à l'avenir. Philippe Schosteck est le plus légitime pour me succéder. Quant à Jean-Didier Berger, cette élection va le légitimer et le lancer.

Ce qui compte, c'est de faire barrage à Philippe Kaltenback (PS). »

De son côté, Jean-Pierre Schosteck déclare envisager cette élection plutôt comme un intérim : « On avait gagné de 3 000 voix en juin et cette élection est une péripétie de conten-

tiens électoral qui prive l'électeur du choix qu'il avait fait », analyse l'élu de Châtillon, qui ne craint pas un faible de taux de participation. « Ce sont les militants qui vont se mobiliser. »

## « Le choix de l'UMP est logique »

Des arguments qui n'effraient pas Philippe Kaltenback, maire de Clamart et ennemi juré de Philippe Pemezec. « Le choix de l'UMP est logique, mais le contexte politique ne ressemble en rien à celui de juin, souligne le maire socialiste. Et c'est pour cela qu'on a nos chances (NDLR : Martine Gouriet, conseillère municipale de Châtillon, est sa suppléante). La vague bleue de la présidentielle est passée, on est même dans le reflux. Par ailleurs, les scores de Philippe Pemezec étaient surtout bons sur sa ville, sur les trois autres on est au coude-à-coude. Or les gens sont choqués par les graves irrégularités qu'il a commises. »

MARISA FAION

## Issy-les-Moulineaux

## Treize gendarmes ne veulent toujours pas déménager

C'EST SONT les treize irréductibles. Treize gendarmes de la musique qui ne veulent toujours pas entendre parler du déménagement à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) dans les conditions imposées par l'armée.

Au départ de l'affaire, cet été, elles étaient 42 familles à avoir osé braver la hiérarchie, refusant l'ordre de mutation dans le Val-de-Marne. Cause principale de leur acte de désobéissance : l'état des logements qui leur étaient attribués. Et notamment la présence d'amiante. Les autorités militaires avaient multiplié les pressions, allant même jusqu'à infliger aux frondeurs vingt jours d'arrêt. « Une sanction très mal vécue par les gendarmes », relate leur avocat, M<sup>e</sup> Rialland. Aujourd'hui, ils ne sont donc plus que 13 à refuser les ordres. Leur premier combat juridique, un recours pour s'op-



M<sup>e</sup> Rialland, avocat des gendarmes qui ont décidé de poursuivre la contestation devant le tribunal administratif de Melun. (LP/ARCHIVES.)

poser à leur mutation d'Issy, avait été perdu. « Aujourd'hui, ils décident de poursuivre la contestation devant le tribunal administratif de Melun, précise M<sup>e</sup> Rialland.

En effet, le premier constat de présence d'amiante à Maisons-Alfort du 14 septembre dernier a été confirmé dans un autre appartement par constat du 10 octobre, malgré les travaux de désamiantage intégral annoncés par le ministère de la Défense. Ces recours en excès de pouvoir ont été déposés hier. Ils font suite à 22 recours déjà enregistrés en septembre devant le même tribunal contre les punitions de vingt jours d'arrêts. Des punitions effectuées par les frondeurs, alors que les gendarmes qui avaient finalement accepté le déménagement avaient bénéficié d'un sursis.

O.D.

## Nanterre

## Rachida Dati visite les magistrats internationaux



NANTERRE, HIER. La visite aura permis à Rachida Dati de découvrir que trop de magistrats ne disposent pas d'une adresse électronique. (LP/V.M.)

MANDATS d'arrêt européens, procédures d'extradition, relations avec les pays de l'espace Schengen... Policiers et magistrats spécialistes de la coopération internationale ont présenté leur activité à la ministre de la Justice, Rachida Dati, hier après-midi lors d'une rapide visite dans les locaux du ministère de l'Intérieur installés à Nanterre.

Au sein de cet ensemble de services constituant la division des relations internationales de la direction centrale de la police judiciaire, les magistrats de la mission Justice apportent quotidiennement leurs concours. Pour valider les mandats d'arrêt européens notamment, faire

le lien entre les juridictions françaises et étrangères, contrôler les procédures. Une collaboration avec les services de police tels Europol et Interpol qui semble satisfaire grandement la garde des Sceaux. Depuis la mise en œuvre du mandat d'arrêt européen, procédure « extrêmement efficace » a pu constater la ministre, plus de cinq mille cinq mandats ont été diffusés par les magistrats français, ce qui a permis de « rapatrier » 850 personnes. La visite aura permis à Rachida Dati de découvrir que trop de magistrats ne disposent pas d'une adresse électronique. « S'ils avaient une adresse Internet, on gagnerait du temps », a précisé un policier.

V.M.